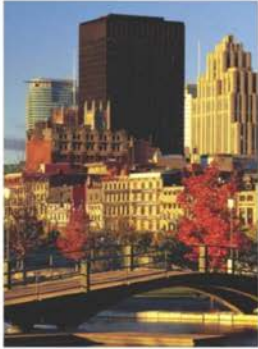




GES Canada Ltée



| Place Bonaventure
| 800, De la Gauchetière O.
| Bureau 1165
| Montréal (Québec) H5A 1K6



514.861.9694
514.392.1577



Expositions • Événements • Expériences
Exhibitions • Events • Experiences

FORMULAIRES DE COMMANDE

ORDER FORMS

EXPO CANNABIS

26-27 octobre 2018

Place Bonaventure

 ges.com/ca



Cher exposant,

C'est avec plaisir que **GES Canada Ltée** se joint à titre de fournisseur officiel en services d'exposition pour:

EXPO CANNABIS

Il est très important de lire attentivement le document suivant. Celui-ci contient des renseignements ainsi que les bons de commande pour faciliter la préparation de votre exposition. Afin de vous offrir un service des plus efficaces, il est important de remplir et de nous retourner les bons de commande avant la date butoir.

En commandant avant la date butoir, vous bénéficiez ainsi d'un **escompte appréciable** sur tous les meubles et accessoires. De plus, les commandes passées à l'avance vous évitent des attentes inutiles et vous offrent la possibilité de sélectionner des items non-disponibles sur le site. **Prendre note que les prix sur le site seront majorés.**

Veuillez prendre note que toutes les commandes à l'avance doivent être acquittées avant le montage de l'événement et que les commandes passées directement sur le site doivent être acquittées au moment de la transaction.

Afin d'éviter certains inconvénients, nous vous demandons de compléter et de nous retourner, avec votre commande, le formulaire intitulé: "Formulaire de paiement " en prenant soin d'y inscrire votre numéro de carte de crédit. Ce numéro pourra être utilisé afin de couvrir les frais de commandes supplémentaires effectuées par votre représentant sur le site de l'exposition. Nous acceptons Visa, Mastercard, American Express, les chèques et les transferts bancaires.

Pour une assistance immédiate ou pour des renseignements additionnels, n'hésitez pas à communiquer avec notre service à la clientèle au 1 (514) 861-9694 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Notez également qu'un représentant de notre service à la clientèle sera sur les lieux lors du montage afin de répondre à vos besoins de dernière minute. Nous vous invitons à consulter l'horaire des bureaux de service dans votre manuel de l'exposant pour connaître les détails.

Commandez en ligne.
Placez vos commandes rapidement en un clic!

EXPRESSO

En vous remerciant,
Le Service à la clientèle

GES Canada Ltée
800, Rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1165
Montréal, Québec, H5A 1K6
Téléphone: 1-514-861-9694
Télécopieur: 1-514-392-1577
Courriel: clarkson@ges.com



Informations importantes

EXPO CANNABIS

26-27 octobre 2018

Place Bonaventure

DÉCORATION DES STANDS (Votre espace inclut)

Forfait en rideau comprenant:

Décor de fond d'une hauteur de 8pi, divisions de chaque côté d'une hauteur de 3pi de tentures ignifugées

Une affichette de kiosque de 48" x 8"

Chaque exposant est responsable de fournir tout ameublement, équipement et/ou prise électrique additionnel pour leur stand.

ÉLECTRICITÉ

L'électricité n'est pas incluse avec votre espace. Pour toute demande électrique, veuillez consulter le bon de commande et nous le retourner

TAPIS DANS LA SALLE D'EXPOSITION

La salle N'EST PAS recouverte de tapis.

DATE BUTOIR POUR PRIX ESCOMPTÉS

Afin de bénéficier des prix escomptés, veuillez retourner vos bons de commande complétés au plus tard le:

12 octobre

HORAIRE DU SALON

HEURES DE MONTAGE

25 octobre 0800-1800

HORAIRE DU BUREAU DE SERVICE SUR PLACE

25 octobre 1300-1700

HEURES D'OUVERTURE DU SALON

26 octobre 1000-1600

27 octobre 1000-1700

HEURES DE DÉMONTAGE

27 octobre 1700-2200

TRANSPORTEUR OFFICIEL

GES Canada Ltée
800 de la Gauchetière Ouest
suite 1165
Montréal, Québec, H5A 1K6
1-514-861-9694
clarkson@ges.com

COURTIER EN DOUANES

EXPO CANNABIS
26-27 octobre 2018
Place Bonaventure

NOM DE COMPAGNIE		NO STAND	NOM CONTACT
RUE	TÉLÉPHONE		COURRIEL
VILLE	TÉLÉCOPIEUR	NOM ET TÉLÉPHONE DU REPRÉSENTANT SUR LE SITE	
PROVINCE/ÉTAT	CODE POSTAL		

Paiement des services - GES Canada Ltée exige le paiement complet au moment où les services sont commandés. De plus, lors de votre commande initiale, nous vous demandons un numéro de carte de crédit accompagné du formulaire d'autorisation afin de l'utiliser pour couvrir les coûts relatifs à nos services, mais sans en limiter la portée; entre autre afin de facturer le temps et/ou le poids réel de la main-d'oeuvre et la manutention qui n'auraient pas été couverts lors du paiement initial. Toutes les taxes applicables seront également ajoutées et portées à votre compte de carte de crédit.

Prix escomptés - Afin de profiter des meilleurs prix, vos commandes doivent avoir été reçues, accompagnées de votre paiement, le ou avant la date butoir indiquée pour les prix escomptés.

Mode de paiement - GES Canada Ltée accepte les modes de paiement suivants : American Express, Mastercard, Visa, chèque et transfert bancaire. Les bons de commande d'achat ne sont pas considérés comme un paiement valable. Des frais seront facturés pour tout chèque sans provision ou tout transfert bancaire et ce, afin de couvrir les frais bancaires encourus par GES Canada Ltée.

Exemption des taxes - Si vous êtes exempté des taxes au Canada vous devez inclure votre certificat d'exemption de TPS et/ou TVQ à votre commande.


Modification & Annulation - Il est de la responsabilité de l'exposant d'informer le représentant de GES Canada Ltée de tout problème ou modification en ce qui a trait à sa commande. Aucun crédit ou ajustement ne sera émis après la fermeture du salon. Certains items, services ou coûts de main-d'oeuvre sont sujets à des frais d'annulation de 50% à 100% du coût total selon le statut de l'installation, du travail effectué, et/ou des coûts et frais de GES Canada Ltée relié à la préparation et/ou l'installation.

Des frais de retard mensuel jusqu'à 1,5% seront appliqués sur tout solde non payé après la fermeture de l'événement ou tout solde provenant d'une carte de crédit erronée.

Nous utiliserons votre autorisation de paiement par carte de crédit pour régler tous les frais additionnels encourus par vos représentants lors du montage.

Si vous avez des questions concernant notre politique de paiement, nous vous invitons à communiquer avec nous ou visiter notre bureau de services pendant le montage.

En complétant cette commande j'accepte la politique de paiement selon les termes et conditions du contrat avec GES Canada Ltée



SIGNATURE AUTORISÉE

Date:

NOM AUTORISÉ - LETTRES MOULÉES SVP

Autorisation de paiement par carte de crédit informations obligatoires

Numéro carte de crédit

VISA Mastercard AMEX

Nom du détenteur de la carte

Signature du détenteur de la carte

PAIEMENT COMPLET REQUIS

Chèque fait à l'ordre de **GES CANADA Ltée**. Votre chèque doit être reçu 2 semaines avant la première journée du montage.

Montant du chèque joint à ma commande:

COMPAGNIE

STAND

Faites parvenir votre commande par: Please send your order by:

Télécopieur | Fax 1 (514) 392-1577 Courriel | E-mail clarkson@ges.com



Virement bancaire / Transfert de fonds électronique

5675 McLaughlin Road, Mississauga, Ontario, L5R 3K5 téléphone: 905-283-0500 Télécopieur: 905-283-0501

**S.V.P., veuillez remplir ce formulaire et le retourner à : Jolanta Baloniak, Comptes recevables
GES Canada Limitée
Courriel: ar@ges.com Télécopieur: 905-283-0501**

Votre nom de compagnie: _____
Nom du Contact: _____
No. Téléphone du Contact: _____
Numéro de kiosque: _____ Nom du Salon: _____

INFORMATION BANCAIRE GES

S.V.P., inclure toutes les informations de façon à ce que les fonds se rendent correctement à notre banque

Nom du compte: GES Canada Limited
Nom de la banque: Banque de Montréal
Adresse: 350 - 7e Avenue SW
Calgary, AB
T2P 3N9

Pour effectuer un transfert en
DOLLARS CANADIENS (\$CAN)

Pour effectuer un transfert en
DOLLARS AMÉRICAINS (\$US)



Transfert de fonds électronique/Dépôt direct



Code de banque: 001
No. de transit: 00109
No. de compte: 1967-990

Code de banque: 001
No. de transit: 00109
No. de compte: 4773-410

Virement bancaire

No. de compte: 1967-990
Banque bénéficiaire: //CC000100109
Code Swift: BOFMCAM2

No. de compte: 4773-410
Banque bénéficiaire: //CC000100109
Banque intermédiaire: Wells Fargo Bank (FKA Wachovia)
Code Swift: PNBpus3nny

Routing / BIC / NCC / BSC ou numéro ABA: 026005092

Montant de la facture: _____

Date du transfert: _____

*Frais de banque minimum: \$20.00 (Amérique du Nord) \$40.00 (International)

Total: _____

Veuillez noter: S.V.P. vous assurer de transférer les fonds dans les délais requis sur votre formulaire de commande. Des suppléments seront appliqués pour les paiements en retard et pourraient entraîner des délais de services.
*Les frais bancaires minimum affichés plus haut reflètent les frais de banque de GES seulement. Tout autres frais de virement bancaire ou transfert de fonds électronique sont la responsabilité de l'exposant.



Services électriques Electrical Services

EXPO CANNABIS
26-27 octobre 2018
Place Bonaventure

Date butoir pour prix escompté - *Deadline date for discount price*

Date butoir pour prix régulier - *Deadline date for regular price*

12 octobre | **October 12**

24 octobre | **October 24**

***Frais additionnels pour commande sur place /Extra Charge for onsite order**

LISTE DE PRIX / PRICE LIST					
Qté/Qty	Code	Description	\$ Escompté Discount \$	\$ Régulier Regular \$	Total
Électricité / Electrical					
	0206	1 Prise de courant 1500 watts ou moins / 110V positionnée à l'arrière du stand - si positionnement autre voir item # 0310. 1 outlet for 1500 watt or less / 110V positioned at the rear of the booth - If positioned other then see item # 0310.	155,00 \$	225,00 \$	
	0310	Autre positionnement tels que; fils en dessous du tapis, rallonge, prise du plafond. Any other positioning of power such as wire under the carpet, extension, outlet from the ceiling.	64,00 \$	93,00 \$	
	0210	15 Amp. 208V monophasé / 15 Amp. 208V power 1 phase	311,00 \$	451,00 \$	
	0213	20 Amp. 208V monophasé / 20 Amp. 208V power 1 phase	406,00 \$	589,00 \$	
	0216	30 Amp. 208V monophasé , (Ajouter l'item #0301) 30 Amp. 208V power 1 phase (Add item # 0301)	503,00 \$	729,00 \$	
	0217	30 Amp. 208V triphasé, (Ajouter l'item #0301) 30 Amp. 208V 3 phases (Add item # 0301)	503,00 \$	729,00 \$	
	0218	30 Amp. 550V triphasé, (Ajouter l'item #0301) 30 Amp. 550V 3 phases (Add item # 0301)	591,00 \$	857,00 \$	
	0229-A	60 Amp. 110-208V triphasé, (Ajouter l'item #0301) 60 Amp. 110-208V 3 phases (Add item # 0301)	633,00 \$	918,00 \$	
	0207	Projecteur 750 watts suspendu du plafond / 750 watt flood from ceiling	178,00 \$	258,00 \$	
	0257	Rallonge électrique / Extension cord	38,00 \$	55,00 \$	
	0301	Branchement et débranchement / Connection and disconnection	108,00 \$	157,00 \$	
	0258	Barre multiprises / Power Bar	38,00 \$	55,00 \$	
Note: Installations électriques et éclairage (CA 110-208 volts monophasé) Electrical connections and lighting (110-208Volt Ac single phase)			Montant / Amount		\$
			104060264 - TPS 5% GST		\$
			1001673382 - TVQ 9.975% QST		\$
			TOTAL		\$
Compagnie / Company					STAND #

Vous devez OBLIGATOIREMENT joindre le formulaire d'autorisation de carte de crédit à ce formulaire. Toutes les commandes sont soumises aux politiques de paiement et aux limites de responsabilités de GES Canada Ltée stipulées dans ce catalogue de l'exposant.
Frais d'annulation: Après le début du montage du salon, toute annulation sera facturée à 100% du coût original.
The payment & credit card authorization form MUST accompany this form. All orders are governed by the GES Canada Ltd. Payment Policy and Limits of Liability & Responsibility as specified in this Exhibitor Kit.
Cancellation fees: Items cancelled after move-in begins will be charged at 100% of the original price.

Faites parvenir votre commande par:
Télécopieur Fax 1 (514) 392-1577

Please send your order by:
Courriel | E-mail clarkson@ges.com



Services électriques additionnels Additional Electrical Services

EXPO CANNABIS
26-27 octobre 2018
Place Bonaventure

Date butoir pour prix escompté - *Deadline date for discount price*

Date butoir pour prix régulier - *Deadline date for regular price*

12 octobre | October 12

24 octobre | October 24

***Prix additionnels commande sur place /Extra Charge for onsite order**

LISTE DE PRIX / PRICE LIST

Qté/Qty	Code	Description	\$ Escompté Discount \$	\$ Régulier Regular \$	Total
Électricité / Electrical					
	0212	110Volts monophasé 20 amp / 110Volt 1 phase 20 amp.	244,00 \$	354,00 \$	
	0213-A	110-208Volts monophasé 20 amp. / 110-208Volt 1 phase 20 amp.	438,00 \$	635,00 \$	
	0214-A	110-208Volts triphasé 20 amp. / 110-208Volt 3 phases 20 amp.	438,00 \$	635,00 \$	
	0216-A	110-208Volts monophasé 30 amp. / 110-208Volt 1 phase 30 amp.	535,00 \$	776,00 \$	
	0217-A	110-208Volts triphasé 30 amp. / 110-208Volt 3 phases 30 amp.	535,00 \$	776,00 \$	
	0220-A	110-208Volts monophasé 40 amp. / 110-208Volt 1 phase 40 amp.	556,00 \$	806,00 \$	
	0221-A	110-208Volts triphasé 40 amp. / 110-208Volt 3 phases 40 amp.	556,00 \$	806,00 \$	
	0228-A	110-208Volts monophasé 60 amp. / 110-208Volt 1 phase 60 amp.	633,00 \$	918,00 \$	
	0229-A	110-208Volts triphasé 60 amp. / 110-208Volt 3 phases 60 amp.	633,00 \$	918,00 \$	
	0231-A	110-208Volts monophasé 100 amp. / 110-208Volt 1 phase 100 amp.	934,00 \$	1 354,00 \$	
	0232-A	110-208Volts triphasé 100 amp. / 110-208Volt 3 phases 100 amp.	934,00 \$	1 354,00 \$	
	0213	208Volts monophasé 20 amp. / 208Volt 1 phase 20 amp.	406,00 \$	589,00 \$	
	0214	208Volts triphasé 20 amp. / 208Volt 3 phases 20 amp.	406,00 \$	589,00 \$	
	0216	208Volts monophasé 30 amp. / 208Volt 1 phase 30 amp.	503,00 \$	729,00 \$	
	0217	208Volts triphasé 30 amp. / 208Volt 3 phases 30 amp.	503,00 \$	729,00 \$	
	0220	208Volts monophasé 40 amp. / 208Volt 1 phase 40 amp.	526,00 \$	763,00 \$	
	0221	208Volts triphasé 40 amp. / 208Volt 3 phases 40 amp.	526,00 \$	763,00 \$	
	0228	208Volts monophasé 60 amp. / 208Volt 1 phase 60 amp.	608,00 \$	882,00 \$	
	0229	208Volts triphasé 60 amp. / 208Volt 3 phases 60 amp.	608,00 \$	882,00 \$	
	0231	208Volts monophasé 100 amp. / 208Volt 1 phase 100 amp.	904,00 \$	1 311,00 \$	
	0232	208Volts triphasé 100 amp. / 208Volt 3 phases 100 amp.	904,00 \$	1 311,00 \$	
	0235	208Volts triphasé 200 amp. / 208Volt 3 phases 200 amp.	1 173,00 \$	1 701,00 \$	
	301	+ coût de branchement et débranchement / + connection and disconnection charges	108,00 \$	157,00 \$	

Note: Prix pour moteurs au-dessus de 5cv disponibles sur demande / Prices for motors above 5cv available on request

Vous devez OBLIGATOIREMENT joindre le formulaire d'autorisation de carte de crédit à ce formulaire. Toutes les commandes sont soumises aux politiques de paiement et aux limites de responsabilités de GES Canada Ltée stipulées dans ce catalogue de l'exposant.
Frais d'annulation: Après le début du montage du salon, toute annulation sera facturée à 100% du coût original.

The payment & credit card authorization form MUST accompany this form. All orders are governed by the GES Canada Ltd. Payment Policy and Limits of Liability & Responsibility as specified in this Exhibitor Kit.

Cancellation fees: Items cancelled after move-in begins will be charged at 100% of the original price.

Montant / Amount	\$
104060264 - TPS 5% GST	\$
1001673382 - TVQ 9.975% QST	\$
TOTAL	\$
Compagnie / Company	STAND #

Faites parvenir votre commande par:

Please send your order by:

Télécopieur Fax

1 (514) 392-1577

Courriel | E-mail clarkson@ges.com

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Indemnité d'annulation. Après le début de l'installation, toute commande sera facturée à 100% du coût original.

MODALITÉS

1. Tout exposant possédant des appareils ou systèmes électriques qui présentent des caractéristiques spéciales ayant des exigences supérieures, devra immédiatement en aviser GES Canada Ltée.
2. Tout matériel fourni par GES pour l'installation, la location et l'entretien du matériel électrique demeure la propriété de GES Canada Ltée.
3. Le prix indiqué pour la prise de courant comprend l'installation de la prise à l'arrière du stand. Toute connexion ou disjonction aux bornes d'appareils fait l'objet d'un tarif additionnel.
4. Les prix et les tarifs pour la main-d'oeuvre sont basés sur l'échelle de salaires courante ou peuvent être sujet à changement sans préavis.
5. Pour être prise en considération, toute réclamation au sujet des frais encourus pour l'installation électrique devra être présentée avant la clôture du Salon.
6. **Interdiction:** Il est interdit à quiconque de partager ou de redistribuer le courant électrique loué par un exposant ou pour le compte d'un exposant. Le courant électrique loué est pour l'usage exclusif de l'exposant dans son stand ou étalage et ne peut être acheminé ailleurs. *Exemple:* une prise de courant de 1500W ou une alimentation électrique de 100 ampères, louée par un client, fournisseur ou exposant ne doit pas être répartie et redistribuée vers l'étalage ou le stand d'un autre exposant. Dans un tel cas, tout individu ou compagnie qui aura passé la commande de location d'électricité, devra aussi assumer le coût du ou des services d'électricité fournis aux autres stands en plus des services d'électricité qu'ils auront commandés. Le tarif chargé à tout exposant utilisant un service d'électricité est le coût d'une prise de courant de 1500W au tarif en vigueur.

RÈGLEMENTS

1. Le comité d'examineurs a le pouvoir de refuser les installations électriques qui présenteraient des risques de feu et qui ne rencontreraient pas les exigences du Fire Underwriters Investigation Bureau of Canada.
2. Tous les moteurs de plus de 1/2 c.v. doivent être munis d'un démarreur magnétique et d'un sectionneur.
3. Pour fins d'inspection et de dépannage, les fils électriques des stands pré-fabriqués doivent être en tout temps facilement accessibles des deux cotés et de l'arrière du stand.
4. GES ne se rend pas responsable des dommages résultant des pannes d'électricité ou des défauts dans les appareils nécessitant un service électrique de 24 heures.
5. Aucun circuit individuel d'éclairage ne pourra dépasser 1,500 watts. Lorsque le circuit électrique d'un stand est muni de fusibles et qu'il dépasse 2,000 watts, ou 2 circuits, le dit stand devra être pourvu d'un câble d'alimentation 120-208 volts, triphasé.
6. Il n'est pas nécessaire de débrancher les appareils électriques ne fonctionnant pas après les heures de fermeture; le courant électrique est automatiquement coupé au panneau central. Il est strictement défendu de couvrir les lampes de papier, de tissu ou de toute autre matière inflammable durant la nuit.
7. Au moment de la fermeture chaque jour, l'exposant devra lui-même fermer les interrupteurs de tous les appareils en opération.
8. Votre matériel devra être prêt pour le démontage dès la clôture de l'exposition. Vous devrez également débrancher tous vos appareils électriques car le courant sera immédiatement coupé.
9. Les prix indiqués comprennent l'installation complète de tous les câbles d'alimentation, tableaux et fils, les frais d'inspection et d'entretien ainsi que le retrait du matériel électrique à la fin de l'exposition. Tout le matériel demeure la propriété de GES Canada Ltée.

ELECTRICAL INSTALLATION

Cancellation policy. All items cancelled after move-in begins, will be charged at 100% of the original price

GENERAL CONDITIONS

1. Any exhibitor requiring load in excess should notify GES Canada Ltd.
2. All material supplied by GES Canada Ltd. for the installation, rental and maintenance of the electrical works remains the property of GES Canada Ltd.
3. The price of an outlet includes the supply of this outlet at the rear of the exhibitor's booth. Any connection or disconnection such as to machine terminals is an additional charge.
4. Prices and labour rates are based on current wage scales and may be subject to change without notice.
5. All claims on electrical charges must be filed prior to the closing of the show to be considered.
6. **No power sharing:** Power that is rented by the exhibitor or by a supplier on behalf of the exhibitor or by any other customer is for use in only exhibit or booth and cannot be shared with another exhibit i.e. a 1500 watt outlet amp. service, etc. rented by one customer, supplier or exhibitor cannot be broken up into smaller units of power and used free of charge in another customer's booth or exhibit. The party that ordered the power will be responsible for the payment of the power supplied to these other booths as well as for the payment of the electrical power originally ordered, all as per listed catalogues prices. The minimum charge to any one exhibitor using power is for one 1500 watt outlet current prices.

ELECTRICAL REGULATIONS

1. The board of Electrical Examiners has the power to refuse connections where wiring constitutes a fire hazard, and does not meet the requirements of the Board of Fire Underwriters.
2. All motors above 1/2 hp, must be supplied with their own starters and disconnecting switches.
3. Specialty built displays and panels must have electrical wiring accessible for inspection and trouble shooting at all times; they must be accessible from sides or rear and not solidly built-in.
4. GES Canada Ltd is not responsible for power failure or any other equipment failure and resulting damages on 24-hour electrical service lines.
5. No individual lighthing circuit shall exceed 1,500 watts of lighting. Where the exhibitor furnished his own fuse protection for a display board and wattage is over 2,000 or 2 circuits, the board shall be wired for 120-208 volts, 3 wire main feed lines.
6. Do not disconnect any Non-Operating Electrical Units at closing hour of the show. These are turned off at the main switch-board automatically. Do not cover lamps with paper, cloth or other flammable material overnight.
7. Exhibitor must himself disconnect the control switch in his booth of all moving or operating devices before leaving at the closing hour of each show period.
8. Before show breaks on final day, stop your machinery and position it for dismantling, because power cannot be turned on again for hours after.
9. The above prices cover complete installation of all necessary feeders, Panels and Circuit Wiring. Inspection fees, Maintenance Electricians and Dismantling of Electrical Equipment at end of Exhibition. All material remains the property of GES Canada Ltd.

PLACE
BONAVENTURE

ACCÈS AU DÉBARCADÈRE

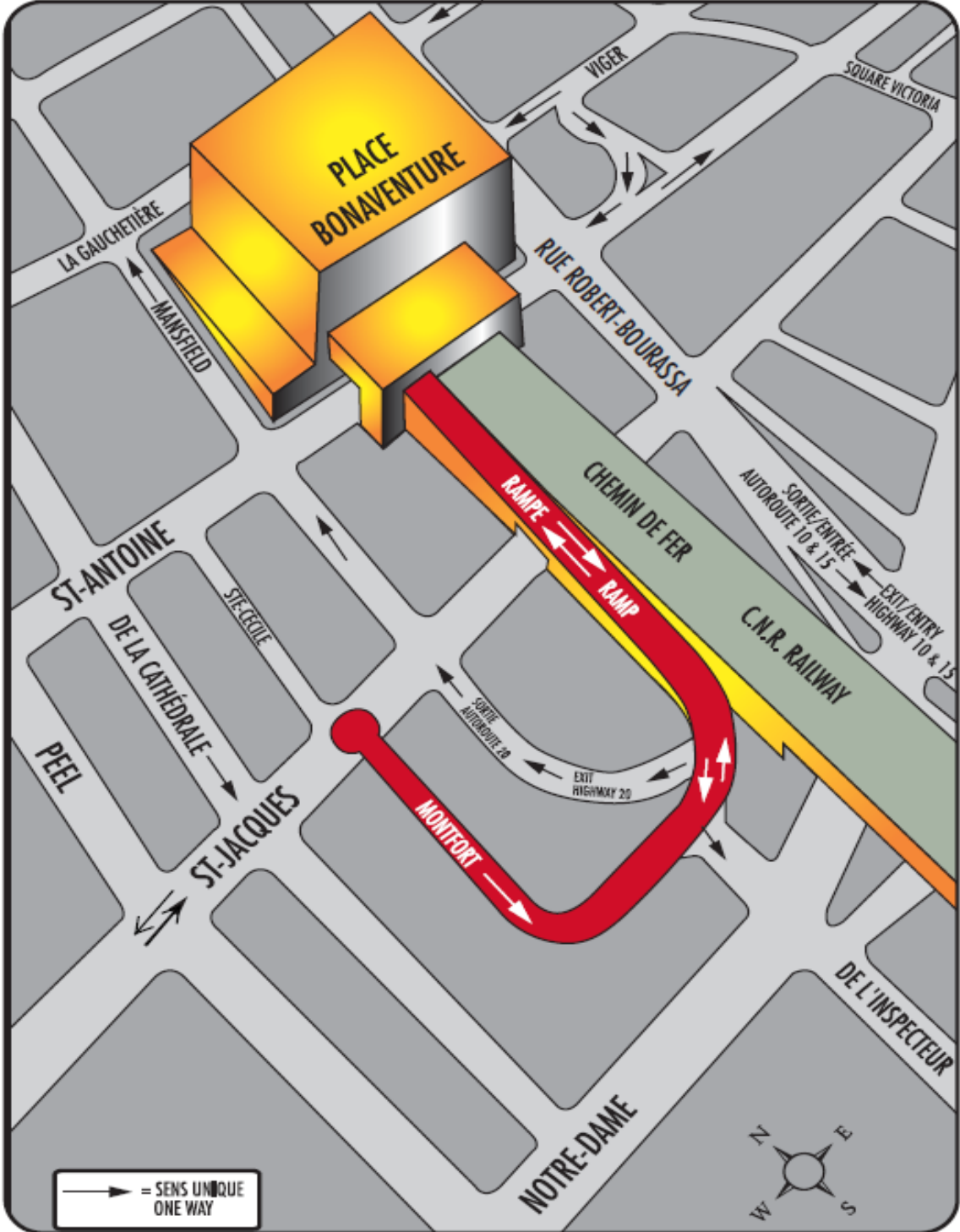
Angle des rues St-Jacques et Montfort
Montréal QC

Aucune marchandise ne sera acceptée avant la date officielle de montage

LOADING DOCK ACCESS

Corner of St-Jacques & Montfort Streets
Montreal QC

No merchandise will be accepted prior to official move-in date.





Termes & condition du contrat et limites de responsabilité

I. Définitions:

Représentant: Les représentants de GES Canada Ltée, leurs sous-contractants, leurs transporteurs et les représentants de ceux-ci.

Client: Exposant ou autre partie faisant appel aux services de GES Canada Ltée.

Transporteur: Transporteur routier / van line ou transporteur aérien.

Expéditeur: Partie qui offre la marchandise au transporteur afin d'effectuer le transport.

Biens: Expositions, biens et produits de base de tous types pour lesquels GES Canada Ltée est demandé pour offrir ses services.

Entreposage réfrigéré: Entreposage de la marchandise dans un espace d'entreposage au climat contrôlé.

Espace d'entreposage libre d'accès: Entreposage de la marchandise dans un endroit libre-accès pendant la durée de l'exposition.

Services: Entreposage, transport, manutention, main d'oeuvre supervisée, main d'oeuvre non-supervisée et autres services reliés.

Site d'exposition: Endroit où une exposition a lieu.

Main d'oeuvre supervisée : Main d'oeuvre fournie à un client pour installer ou démonter un stand ou un emplacement, et qui est supervisée et/ou dirigée par GES Canada Ltée.

Main d'oeuvre non-supervisée: Main d'oeuvre fournie à un client pour installer ou démonter un stand ou un emplacement et, par le choix du client, n'est pas supervisée ou dirigée par GES Canada Ltée. Le client assume l'entière responsabilité du travail de main d'oeuvre effectué lorsqu'il fait le choix d'une main d'oeuvre non-supervisée.

II. Champ d'application:

Ces termes et conditions s'appliquent aux clients, à GES Canada Ltée et leurs représentants respectifs cela incluant mais non limitativement les contrats de sous-traitance, les entrepreneurs, les compagnies de montage et de démontage ainsi que toute autre partie ayant un intérêt dans les marchandises. Chaque partie aura les avantages d'être liée par les dispositions du présent contrat, y compris mais non limitativement aux délais et exclusions de responsabilité.

En acceptant les services de GES Canada Ltée ou de ses représentants, le client ou tout autre partie ayant un lien avec la marchandise, accepte les termes et conditions des présentes.

III. Obligations du client:

Paiement des services : Le client sera responsable du paiement de tout service impayé rendu par GES ou ses représentants. Le client autorise GES Canada Ltée à porter à son compte de carte de crédit les services rendus à sa demande, après son départ, en plaçant une commande en ligne, par télécopieur, par téléphone ou par l'intermédiaire de bons de commande remplis sur le site de l'exposition.

Conditions de crédit : Tous les frais seront dus avant que les services soient rendus à moins qu'une autre entente à cet effet n'ait été prise à l'avance. GES Canada Ltée a le droit de demander le pré-paiement complet ou d'exiger une garantie d'acquitter les frais au moment de la demande de services à GES Canada Ltée. À défaut de payer dans le délai demandé, le client devra acquitter en argent comptant, à l'avance, pour les prochaines demandes de services à GES Canada Ltée. Si une carte de crédit est fournie à GES Canada Ltée, GES Canada Ltée sera alors autorisé à prélever un montant sur ces cartes de crédits tout frais impayés du client, y compris les frais d'expédition pour le retour. Tous les frais impayés, 30 jours suivant la livraison, feront l'objet de frais d'intérêt mensuel au taux de 1.5% et ce, jusqu'à l'obtention du paiement.

IV. Obligations des parties:

Indemnisation : Le client envers GES Canada Ltée : À l'exception de la propre négligence de GES Canada Ltée et/ou de sa faute, le client devra défendre, garantir et dédommager GES Canada Ltée de toutes réclamations, poursuites, demandes, responsabilités, coûts et dépenses, incluant les frais d'honoraires d'avocat et les frais judiciaires résultant de toutes blessures ou décès de personnes, dommages à la propriété causés ou survenus à l'occasion de toute exécution en vertu de ce contrat. Le client accepte d'indemniser et garantit de tenir GES Canada Ltée en dehors de tout acte de ses agents ou de ses représentants, incluant, mais non limitativement les sous-traitants, les entrepreneurs, les compagnies de montage et de démontage ainsi que tout autre utilisateur de son emplacement (espace) ou des agents/ représentants exerçant des activités sous le nom du client ou présents sur invitation du client.

GES Canada Ltée envers le client: Dans les cas de négligence ou de faute de la part de GES Canada Ltée et sous réserves des limites de responsabilités ci-dessous, GES Canada Ltée s'engage à défendre, protéger et à indemniser ses clients à l'égard de toutes réclamations, poursuites, demandes, responsabilités, coûts et dépenses, y compris les honoraires raisonnables d'avocat et frais de justice, résultant de toutes blessures ou mort de personnes ou de dommages à des biens autres que des marchandises. GES Canada Ltée ne sera pas responsable pour les dommages physiques résultant de la présence du client sur les lieux spécialement identifiés : "Accès interdit aux exposants" durant les jours et les heures où les exposants sont présents sur les lieux de l'exposition, avant le début et après la conclusion de leur emplacement avec le promoteur de l'événement.

V. Aucune responsabilité pour les dommages indirects. SOUS AUCUNE CIRCONSTANCE UNE PARTIE NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE POUR LES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES, SUBSÉQUENTS OU PUNITIFS, INCLUANT, MAIS NON LIMITATIVEMENT, LA PERTE DE PROFITS OU CEUX À VENIR.

VI. Responsabilité de GES Canada Ltée pour perte ou endommagement de marchandise

Négligence : GES Canada Ltée sera responsable, sous réserves des limitations contenues au présent contrat, en cas de perte ou de dommages causés aux biens que si cette perte ou ces dommages sont directement causés par la faute ou la négligence de GES Canada Ltée .

État de la marchandise : GES Canada Ltée ne sera pas responsable pour les dommages, la perte ou les délais dans la livraison de marchandises, marchandise emballée non-conformement, bris de verre ou vices cachés. GES Canada Ltée ne peut être tenu responsable pour l'usure normale de la marchandise ou pour les dommages causés à la marchandise emballée sous film rétractable. Toutes les marchandises doivent être en mesure de résister à une manipulation par équipement lourd y compris mais non limitativement à des chariots élévateurs, des grues ou des chariots. Il est de la responsabilité de l'exposant de s'assurer que la marchandise est correctement emballée pour l'expédition et le transport vers le site d'exposition.

Réception de marchandises: GES Canada Ltée ne peut être tenu responsable pour de la marchandise reçue sans reçu, sans bons de connaissance, ou nombres de morceaux sur le reçu ou bond de connaissance. Cette marchandise doit être livrée au stand sans la garantie du nombre de morceaux ou d'état de la marchandise.

Force Majeure: GES Canada Ltée ne sera pas responsable pour la perte ou l'endommagement résultant de cas de force majeure, de conditions climatiques, acte ou négligence du client, du fait autonome du bien, du transporteur, ou du propriétaire, d'autorité publique, de conflits de travail, d'un acte terroriste ou d'une guerre.



Termes & condition du contrat et limites de responsabilité

Entreposage réfrigéré: La marchandise requérant un espace d'entreposage réfrigéré est entreposée aux risques et périls du client. GES Canada Ltée n'assume aucune responsabilité quant à l'entreposage réfrigéré.

Espace d'entreposage libre d'accès: GES Canada Ltée ne sera pas responsable pour la perte ou l'endommagement de la marchandise pendant que celle-ci se trouve à l'espace d'entreposage libre-accès. Les frais d'entreposage sont pour l'utilisation de l'espace et ne sont pas gage d'assurance ou de garantie de sécurité.

Marchandise non-attendue: GES Canada Ltée n'assume aucune responsabilité pour la perte ou l'endommagement de marchandise non attendue sur le site de l'exposition et ce, peu importe le moment de la réception de cette marchandise et ce, jusqu'au chargement de la sortie de la marchandise, comprenant toute la durée de l'exposition, le client sera responsable de l'assurance de sa propre marchandise pour tous les risques ou pertes.

Main d'oeuvre: GES Canada Ltée n'assume aucune responsabilité pour les pertes, dommages ou blessures corporelles découlant de la supervision du client pendant l'exécution de la main d'oeuvre par GES Canada Ltée. Moyennant des frais supplémentaires, si GES Canada Ltée supervise une main d'oeuvre, GES Canada Ltée sera uniquement responsable des réclamations dues à la négligence de son superviseur. Si le client choisit une main d'oeuvre non-supervisée, le client assume alors toute la responsabilité pour les actions ou réclamations découlant de tels travaux et devra indemniser GES Canada Ltée et le promoteur de l'évènement, incluant les coûts d'une défense, pour toutes réclamations résultant de la supervision du client ou l'échec de la supervision de cette main d'oeuvre.

Entreposage: GES Canada Ltée n'est en aucun cas responsable de perte ou dommage causés à des caissons de transport ou à leur contenu, lorsque ceux-ci sont dans l'espace d'entreposage. Il est de la responsabilité de chaque client, d'apposer les étiquettes appropriées (disponibles au comptoir de service GES Canada Ltée) sur les boîtes/caissons devant être entreposés. Les dommages résultant d'une négligence évidente de GES Canada Ltée, seront sujettes aux *limites de responsabilités* tel que décrit précédemment dans le présent document.

Transport forcé: GES Canada Ltée n'est en aucun cas responsable des biens qui ne sont pas ramassés, par les transporteurs choisis par les clients, à la fin de l'exposition. Il est de la responsabilité de chaque client de remplir les documents nécessaire au transport et de s'assurer que leurs biens sont identifiés correctement. Le client comprend qu'il est locataire d'un espace pour une durée déterminée, il se doit donc de libérer l'espace au moment convenu à l'avance. Si des biens demeurent sur le plancher d'exposition (ou débarcadère) après le moment convenu, GES Canada Ltée a le droit de les déplacer afin remettre les lieux à leur condition de départ, tel que stipulé dans le contrat entre le propriétaire de la salle et le promoteur. Dans cette éventualité, GES est autorisé à utiliser la méthode désirée de retour des expéditions au client et ce, aux frais du client. GES Canada Ltée se garde le droit de disposer, sans aucune responsabilité, des biens laissés sans directives, sans étiquettes ou avec des étiquettes incorrectes.

Dommages causés par négligence: GES Canada Ltée n'est en aucun cas responsable des dommages / pertes causés par la négligence du client (biens mal emballés, biens sans étiquettes, etc)

Emplacements laissés sans surveillance: GES Canada Ltée n'est en aucun cas responsable des dommages / pertes subis alors que l'emplacement est laissé sans surveillance et ce, peu importe le moment. Du moment où le matériel est livré au débarcadère, jusqu'au moment où il est pris en charge par le transporteur du client, et autre moment, GES Canada Ltée se dégage de toute responsabilité. Tous les bons de commande *Manutention* soumis à GES Canada Ltée seront révisés lors de la procédure de retour et seront corrigés en cas de divergences entre la demande et la réalité.

Mesures de dédommagement: La responsabilité de GES Canada Ltée est limitée au moindre coût entre: 1) la valeur dépréciée du bien, 2) le coût de réparation ou 3) la responsabilité limitée. La responsabilité limitée correspond au moindre coût entre 0,30\$ (trente cents) par livre par morceau, 50,00\$ (cinquante dollars) par article ou 1 000\$ (mille dollars) par envoi.

Assurances: GES Canada Ltée n'est pas une compagnie d'assurances et n'offre ou ne fournit pas d'assurances. Il est de l'obligation de chaque client de s'assurer que leurs biens soient assurés en tout temps. Le vol ou la perte de biens pendant l'entreposage, pendant le transit pour le salon et/ou dans la salle d'exposition est l'unique responsabilité du client à moins qu'il soit clairement démontré que GES Canada Ltée ait agi de façon négligente.

Réclamation de perte ou de dommage: Pour qu'une réclamation soit valide, les avis de perte ou de dommage doivent être signalés à GES Canada Ltée dans les 24 heures de l'évènement le plus récent, de la livraison des biens ou de l'incident.

Description de la réclamation: Toute réclamation pour perte ou dommage à votre matériel doit être faite par écrit, avec suffisamment de faits pour que nous puissions clairement identifier le matériel. Votre description doit attribuer la responsabilité de la perte ou du dommage de votre bien et également faire réclamation d'un montant d'argent (\$). Votre réclamation doit être faite dans les délais mentionnés ci-haut.

Un rapport de dommage, rapport d'inspection, rapport d'incident, un bon de connaissance indiquant une perte, ne constituent pas une réclamation faite en bonne et due forme.

Les réclamations pour des biens prétendus perdus, volés ou endommagés sur le site d'exposition doivent être reçues par écrit, chez GES Canada Ltée, dans les soixante (60) jours suivants la fin de l'exposition. Les réclamations pour des biens prétendus perdus, volés ou endommagés durant le transport doivent être reçues dans les neuf (9) mois suivant la date de livraison des biens. GES Canada Ltée travaille avec des sous-traitants pour le transport des biens. Les réclamations pour dommage durant le transport doivent être faites directement au transporteur du client, tel que stipulé sur le bon de commande manutention. En cas de différend avec GES Canada Ltée, le client ne retiendra aucun paiement ou somme due à GES Canada Ltée pour compensation à une perte ou dommage. L'exposant s'engage à payer GES Canada Ltée dès la fin de l'exposition pour tous les services contractés et comprend que toute réclamation est considérée comme une action indépendante. GES Canada Ltée se réserve le droit d'aller en collection pour tout montant dû après l'exposition, même si des montants sont réclamés pour perte ou dommage.

Dépôt de poursuite: Toute action adressée à la cour pour bris ou dommage doit être déposée dans l'année (1 an) suivant le refus de GES Canada Ltée d'indemniser.

VII. Juridiction

Ces termes et conditions du présent contrat, sont soumis aux lois en vigueur dans la province de Québec (Code civil du Québec) et / ou aux lois fédérales.

VIII. Manutention à l'avance / Entreposage temporaire / Entreposage à long terme

Tous les termes et conditions relatifs à la manutention à l'avance, à l'entreposage temporaire et à l'entreposage à long terme se retrouvent sur une page séparée du présent document (page intitulée «Accord sur l'entreposage»). Dans l'éventualité d'un désaccord concernant l'entreposage, les règles suivantes s'appliquent, tout en respectant la responsabilité de GES Canada Ltée envers les biens des clients:

La responsabilité de GES Canada Ltée est limitée à l'exercice de manutention et entreposage standard, envers les biens des clients. GES Canada Ltée est responsable de la perte ou le dommage de biens, uniquement s'il en résulte d'une négligence. La responsabilité de GES Canada Ltée est limitée à soixante cents (0,60\$) par livre ou la valeur réelle de l'article. Dans le cas de perte ou dommage partiel, la responsabilité maximale sera calculée au prorata en fonction du poids. GES Canada Ltée n'est responsable d'aucun vol ou dommage causé par, mais non limité à, un incendie, vol, vandalisme, humidité, vermine, bris mécanique, changement de température radical, et autres situations hors du contrôle de GES Canada Ltée. GES Canada Ltée n'est pas responsable du bris, de l'égratignure ou fêlure d'objets de verre ou autre matière fragile. GES Canada Ltée n'est pas responsable des fonctions mécaniques des instruments ou appareils, même si ceux-ci sont emballés ou déballés par GES Canada Ltée. Dans aucun cas, n'est responsable pour les dommages spéciaux, accessoires, subséquents ou punitifs, incluant, mais non limitativement, la perte de profits ou ceux à venir. Le client défraye les coûts d'entreposage, ou de manutention à l'avance uniquement pour l'usage de l'espace. Il n'y a aucune garantie de sécurité ou interprétation faite par GES Canada Ltée quant à la condition du matériel du client. Le risque de perte demeure donc l'unique responsabilité du client et GES Canada Ltée recommande au client d'avoir une assurance suffisante pour couvrir les risques encourus.

NOTE IMPORTANTE: L'EXPÉDITION OU LA LIVRAISON D'UN ENVOI CHEZ GES OU UN DE SES SOUS-CONTRACTANTS PAR UN CLIENT OU UN TRANSPORTEUR DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME UNE ACCEPTATION DU CLIENT (OU TIERCE PARTIE) DES TERMES ET CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT.

La sécurité est très importante pour toutes les personnes qui travaillent dans la salle d'exposition, surtout la vôtre !

GES Canada Ltée fait de la sécurité sa priorité. Nous vous demandons de prioriser la sécurité lors de vos activités pendant l'évènement. Si vous êtes témoin d'une action qui représente un danger, veuillez s.v.p. la rapporter à un superviseur de GES. En témoignant des actions non-sécuritaires, vous aiderez à rendre l'évènement plus sécuritaire et agréable pour vous et vos confrères exposants. Veuillez vous référer et respecter la liste des conseils de prévention de pertes que vous trouverez ci-dessous. Ces directives aideront à améliorer la sécurité de l'évènement en général et de prévenir des blessures aux exposants, aux employés et à vous. Amusez-vous et faites-le en toute sécurité! Merci de votre collaboration !

Guide de conseils de prévention de perte pour les exposants sur le site de l'évènement.

- Il est strictement INTERDIT de fumer dans le hall d'exposition.
- Il est INTERDIT de monter debout sur les chaises, tables ou tout autre mobilier. Veuillez utiliser une échelle ou demander de l'aide auprès du personnel de GES .
- Seuls les employés autorisés de GES Canada Ltée ont l'autorisation d'opérer les chariots élévateurs ainsi que les transpalettes. Demandez de l'aide.
- Faites attention aux chariots élévateurs qui circulent dans les allées et sur les débarcadères. Veuillez s.v.p. vous tenir loin de ces appareils, surtout lorsqu'ils transportent une charge ou une palette.
- Ne jamais courir dans le hall d'exposition. S.V.P. veuillez marcher. Attention où vous mettez les pieds dans les allées et restez loin des débarcadères.
- Les fils électriques ainsi que les extensions peuvent être dangereux s'ils sont effilochés ou étendus dans une allée. S.V.P. veuillez vérifier l'état des fils. Pour toute assistance ou pour remplacer un fil endommagé, veuillez aviser le responsable des services électriques. Ne pas surcharger les prises électriques.
- S.V.P. veuillez garder les sorties de secours dégagées. Si vous êtes témoin d'un feu, veuillez le signaler immédiatement ou actionner l'alarme de feu le plus près.
- Si vous renversez quelque chose, ou apercevez un liquide renversé, veuillez le signaler immédiatement.
- Gardez votre espace propre. Jetez les débris et disposez votre matériel de façon sécuritaire.
- Les allées doivent demeurer propres et sans débris.
- Assurez-vous que vos effets de grandes valeurs sont placés dans un endroit sécuritaire dans le hall d'exposition. Les articles laissés sans supervision dans les kiosques peuvent être la cible de vol.
- Si vous avez des préoccupations ou des questions par rapport à la sécurité, veuillez vous adresser à un représentant de GES.

Safety is very important for everyone working in the exhibit hall, especially you!

GES Canada Ltd. is committed to safety throughout our company and in the work that we do. We request that you make safety a part of your activities during the show. If you see something unsafe or that presents a hazard, please bring it to the attention of a GES Canada Ltd. supervisor. By reporting unsafe or hazardous conditions, you will help make the show safer and more enjoyable for yourself and your fellow exhibitors.

Below you will find a list of Loss Prevention Guidelines that we request you follow while at showsite. These Guidelines will enhance the overall safety of the show and help to prevent injuries to you, our employees, and other exhibitors. Enjoy the show safely. Thank you for your cooperation!

Exhibitor loss prevention guidelines at showsite

- Smoking is prohibited in the exhibit venue.
- Standing on chairs, tables, and other furniture is PROHIBITED. The furniture is not designed to support your standing weight. Please use a ladder or ask GES Canada Ltd. personnel for assistance.
- Forklifts and pallet jacks are to be used by authorized GES Canada Ltd. personnel only. Please do not operate this equipment. Ask for help.
- Be aware of the forklifts moving throughout the aisles and docks. Please stay clear of them, especially when they are carrying a crate or load.
- Never run in the exhibit hall. Please walk. Watch your step in the aisles and stay away from the loading docks.
- Electrical wires and cords can be hazardous if frayed or stretched over a walkway. Please check all cords for damage. Notify the electrical service company if you need assistance repairing or removing a damaged cord. Do not overload outlets or plugs.
- Please keep fire exits clear. Report any fires immediately or pull the nearest fire alarm.
- If you spill something, or notice a spill, clean it up or report it immediately. Please do not walk away from a spill.
- Apply good housekeeping. Dispose of any waste properly and keep materials stacked securely.
- Keep aisles free and clear of any and all debris.
- Protect your valuables while on the show floor. Please keep all expensive or valuable items secured. Unattended items in booths are easy theft targets.